

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 01898  
Numéro SIREN : 893 190 082  
Nom ou dénomination : Financière Marcel

Ce dépôt a été enregistré le 04/02/2021 sous le numéro de dépôt 16692

Exelmans Audit et Conseil  
Stéphane Dahan  
21, rue de Téhéran  
75008 – PARIS

**FINANCIERE MARCEL**  
**1, RUE EULER**  
**75008 PARIS**

RCS Paris : 893 190 082  
La Société

Rapport du commissaire chargé de la vérification de l'actif et du passif  
En application de l'article L.228-39 du Code de commerce

Emission d'emprunts obligataires  
Obligations Convertibles en Actions Ordinaires et  
Obligations à bons de souscription d'actions

RAPPORT DU COMMISSAIRE  
DESIGNE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.228-39  
DU CODE DE COMMERCE

**Décisions de l'Associé Unique en date du 12 février 2021**

**Emission d'emprunts obligataires**  
**Obligations Convertibles en Actions Ordinaires et**  
**Obligations à Bons de Souscription d'Actions**

**A l'Associé Unique,**

En exécution de la mission prévue par l'article L.228-39 du Code de commerce qui m'a été confiée par décisions de l'Associé Unique en date du 12 janvier 2021, j'ai établi le présent rapport sur la **vérification de l'actif et du passif de votre société**, tels qu'ils résultent de l'état comptable joint ci-après.

Dans le cadre de l'acquisition par voie d'apports et de cessions, de l'intégralité du capital et des droits de vote de la société Marcel & Fils par la société Financière Marcel, il est envisagé, l'émission des emprunts obligataires suivants :

1. Emission par la Société d'un emprunt obligataire pour un montant total de 15.082.512 d'euros par voie d'émission de 15.082.512 obligations convertibles en actions (« **OC** ») d'une valeur nominale d'un euro chacune, avec maintien du droit préférentiel de souscription de l'Associé Unique ;
2. Emission par la Société d'un emprunt obligataire pour un montant total de 1.467.488 euros par voie d'émission de 1.467.488 OC d'une valeur nominale d'un euro chacune, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit exclusif de la société Sofipaca ;
3. Emission par la Société d'un emprunt obligataire pour un montant total de 6.500.000 € par voie d'émission de 65 obligations à bons de souscription d'actions d'une valeur nominale de 100.000 € chacune, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de bénéficiaires dénommés ;

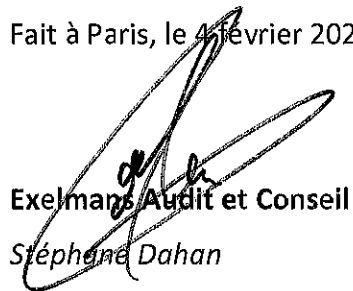
J'ai effectué la vérification selon la doctrine de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Cette doctrine requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier si l'actif et le passif de la société, tels qu'ils figurent dans l'état établi, sont déterminés conformément aux règles et principes comptables français et font l'objet, d'une information appropriée compte tenu du contexte dans lequel l'émission est proposée par le Président de la Société.

Une telle vérification s'analyse comme le contrôle des éléments constitutifs du patrimoine de la société, notamment au regard des assertions habituellement retenues pour l'établissement des comptes.

Elle consiste également à apprécier l'incidence éventuelle, sur l'actif et le passif, des événements survenus entre la date à laquelle a été établi l'état correspondant et la date de mon rapport.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur l'actif et le passif de la société Financière Marcel au 20 janvier 2021.

Fait à Paris, le 4 février 2021

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Stéphane Dahan', is written over the printed name and company name.

Exelmans Audit et Conseil

Stéphane Dahan

Le Commissaire désigné en application  
de l'article L. 228-39 du Code de commerce

**FINANCIERE MARCEL**  
Société par actions simplifiée au capital de 1 euro  
Siège social : 1, rue Euler – 75008 Paris  
893 190 082 RCS Paris

Bilan au 20/01/2021 (en euros)

| <b>Actif</b>       |   | <b>Passif</b>       |          |
|--------------------|---|---------------------|----------|
| Disponibilités     | 1 | Capital             | 1        |
| <b>Total ACTIF</b> |   | <b>Total PASSIF</b> | <b>1</b> |

Compte de résultat au 20/01/2021 (en euros)

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Autres achats et charges externes | 0 |
| Résultat d'exploitation           | 0 |
| Résultat net                      | 0 |

|                                                  |
|--------------------------------------------------|
| ANNEXE COMPTABLE DE LA SOCIETE FINANCIERE MARCEL |
|--------------------------------------------------|

Annexe au bilan et au compte de résultat

Au bilan de la situation au 20/01/2021 dont le total est de 1 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat nul.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante de la situation.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Composition du capital social

Le capital social de la société est composé de 1 action dont la valeur nominale s'élève à 1 euro.